

**PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BERNEUIL**

Séance du 25 novembre 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 9

NOMBRE DE VOTANTS : 9

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq novembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BERNEUIL, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de BERNEUIL, sous la Présidence de Madame Marie-Claude GUETTÉ, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 18/11/2024.

Effectif légal : 11

Présents :

- Mme GUETTE Marie-Claude, Mme BAUCANNE Brigitte, M. Didier POITOU, Mme Françoise BŒUF, M. CHADEFAUD Emmanuel, M. CHAUVIN Laurent, Mme RAVAIL Carine, Mme VULFIN Elisabeth, M. GUETTE Loïc.

Absents :

- M. Kévin CAMUS
- Mme Elodie CHAUVIN

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame RAVAIL Carine a été désignée comme secrétaire de séance.

Le procès-verbal du 21 octobre est approuvé à l'unanimité.

**Objet de la délibération : Révision du montant du loyer au 1er janvier 2025 – Logement 118
Route de Chillac**

Exposé des motifs :

La présente délibération a pour objet de réviser le montant du loyer applicable au 1er janvier 2025. Conformément aux dispositions contractuelles et légales en vigueur, le loyer est révisé annuellement en fonction de l'évolution de l'Indice de Référence des Loyers (IRL).

Pour l'année 2024, le loyer mensuel s'élève à 356,81 €.

L'IRL du 3ème trimestre 2024 est de 144,51, contre 141,03 pour le 3ème trimestre 2023, ce qui représente une variation de +2,47 %.

En conséquence, le nouveau loyer mensuel au 1er janvier 2025 sera de 365,62 €.

- Vu le Code de commerce, articles L.145-34 et suivants, R.145-20
- **Vu la LOI n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové**
- **Vu les** conditions générales du contrat de location signé le 9 décembre 2018 : page 4 – Conditions particulières – Rubrique Révision du loyer.
-
- Considérant la nécessité de réviser le loyer conformément aux dispositions contractuelles et légales en vigueur ;
- Considérant l'évolution de l'Indice de Référence des Loyers (IRL) entre le 3ème trimestre 2023 et le 3ème trimestre 2024 ;
- Considérant la variation de +2,47 % de l'IRL ;
- Considérant le loyer mensuel en vigueur au 1er janvier 2024, soit 356,81 € ;
- Considérant le nouveau loyer mensuel calculé, soit 365,62 €.

Oùï cet exposé, le conseil municipal, Après en avoir délibéré le conseil municipal décide :

Vote pour : 9 Votes contre : 0 Abstentions : 0:

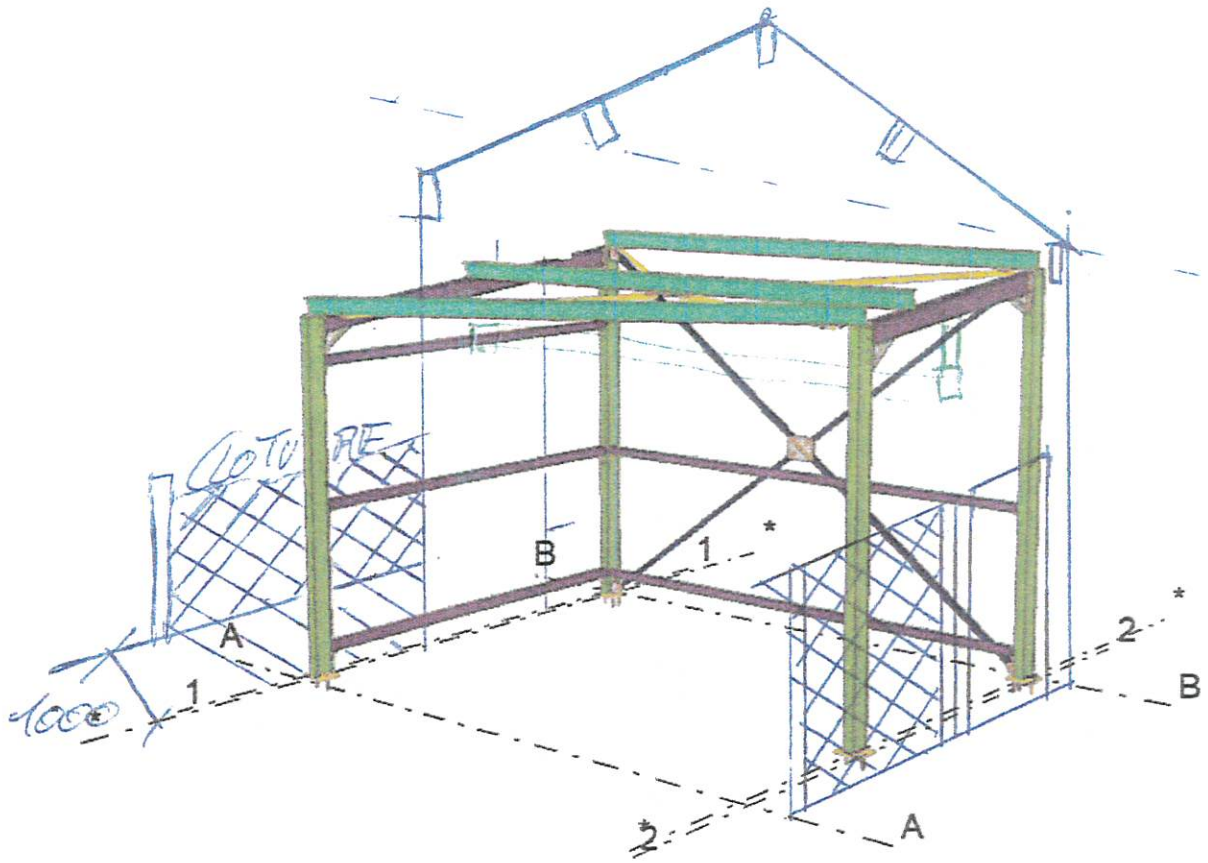
1. De réviser le montant du loyer applicable au 1er janvier 2025 à 365,62 € mensuels.
2. De notifier cette révision aux locataires concernés.
3. De charger le Maire de Berneuil de la mise en œuvre de cette décision.

OBJET : Demande permission d'établir un abri démontable pour la chasse

La société de chasse souhaiterait monter un abri en bout du garage de la cantine afin de pouvoir dépouiller leur gibier à l'abri.

L'abri serait démontable, et les matériaux seraient fournis gratuitement.

Ci-joint le plan



Où cet exposé, le conseil municipal, Après en avoir délibéré le conseil municipal décide :

Vote pour : 8

Votes contre : 0

Abstentions : 1 : Loïc Guetté

1. D'autoriser le montage de l'abri.

OBJET : Point sur le photocopieur de la mairie – devis annexe 1

Fournisseur Charente Bureautique

Devis N°1 – Location



**CHARENTE
BUREAUTIQUE
SERVICE**

SYSTEME D'IMPRESSION
INFORMATIQUE PRO
SOLUTIONS GED
SOLUTIONS VISUELLES
MOBILIER DE BUREAU

16 ZE GATE GRENIER 16730 FLEAC
TEL 05 45 91 27 27 - cbs@charentebureautique.fr
SARL au capital de 299 860 € - SIRET 339 641 227 00030
APE 4741Z - N° INTRA FR 94 339 641 227
IBAN FR76 1240 6001 3030 1238 0020 132 BIC AGRIFRPP824

MAIRIE DE BERNEUIL
116 Route de Chillac
16480 BERNEUIL

Votre interlocuteur : **PATRICE** mail : patrice@charentebureautique.fr

Client	Document	Numéro	Date	Tél Client	
3102201	Devis	003984 / 005	05/11/2024	05.45.78.55.52	BP50C26

Désignation	Nbre	Prix HT	% Rem	Montant HT
<u>MACHINE NEUVE</u>				
MFP SHARP 26PPM COULEUR A3 BP50C26 MFP SHARP COULEUR A3 MEUBLE SUPPORT 1X550 FEUILLES SHARP	1			
Copieur / Scanner réseau / Imprimante PCL Serveur de documents / Ecran tactile couleur 10,1" Chargeur recto verso 100 feuilles / 80ipm Disque dur 128 Go / Résolution impression 1200DPI 2 bacs 550 feuilles + by pass 100 feuilles Format papier SRA3 - A6R				
Maintenance				
Coût à la page NOIR: 0.0039 € HT, relevé trimestriel Coût à la page COULEUR: 0.039 € HT, relevé trimestriel				
<u>LOCATION</u> - sous réserve d'acceptation du dossier par l'établissement de financement - 49,00 € ht/mois, paiement trimestriel sur 21 trimestres.				Début : 01/01/2025

INCLUANT LA REPRISE DU COPIEUR SHARP MX 2640



SYSTEME D'IMPRESSION
 INFORMATIQUE PRO
 SOLUTIONS GED
 SOLUTIONS VISUELLES
 MOBILIER DE BUREAU

16 ZE GATE GRENIER 16730 FLEAC

TEL 05 45 91 27 27 - cbs@charentebureautique.fr

SARL au capital de 299 880 € - SIRET 339 641 227 00030

APE 4741Z - N° INTRA FR 94 339 641 227

IBAN FR76 1240 6001 3030 1238 0020 132 BIC AGRIFRPP624

MAIRIE DE BERNEUIL

116 Route de Chillac

16480 BERNEUIL

Votre Interlocuteur : PATRICE mail : patrice@charentebureautique.fr

Client	Document	Numéro	Date	Tél Client	
3102201	Devis	003962 / 005	05/11/2024	05.45.78.55.52	BP50C26

Désignation	Nbre	Prix HT	% Rem	Montant HT	
MACHINE NEUVE					
MFP SHARP 26PPM COULEUR A3 BP50C26 MFP SHARP COULEUR A3 MEUBLE SUPPORT 1X550 FEUILLES SHARP Copieur / Scanner réseau / Imprimante PCL Serveur de documents / Ecran tactile couleur 10,1" Chargeur recto verso 100 feuilles / 80ipm Disque dur 128 Go / Résolution impression 1200DPI 2 bacs 550 feuilles + by pass 100 feuilles Format papier SRA3 - A6R	1	2 512,82		2 512,82	
Maintenance Coût à la page NOIR: 0.0039 € HT, relevé trimestriel Coût à la page COULEUR: 0.039 € HT, relevé trimestriel					
INCLUANT LA REPRISE DU COPIEUR SHARP MX 2640					
T	Taux TVA	Montant H.T. Brut	Montant H.T.	Montant T.V.A.	Montant T.T.C.
1	20,00	2 512,82	2 512,82	502,56	3 015,38

OFFRE VALABLE 1 MOIS ET DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES

Total Devis **3 015,38**

Fournisseur EB16

Devis N°3 – Achat



Offre

Offre **MB-24-0061**
Date d'émission de l'offre : 18/11/2024
Date de validité de l'offre : 31/12/2024
Votre contact : Mehdi BOUAZZA

Adresse de facturation :

COMMUNE DE BERNEUIL

1 RUE DE LA MAIRIE
16480 BERNEUIL

Adresse de livraison :

COMMUNE DE BERNEUIL

1 RUE DE LA MAIRIE
16480 BERNEUIL

Libellé	Quantité	P.U.H.T.	Prix Net HT
WORKFORCE PRO RIPS C878RDTWF MONTANT LOCATIF - LOYER HT MENSUEL 49€ HT/mois PRESTATION INTSALLATION ENLEVEMENT PARAMETRAGE RESTITUTION : 200€ HT Couts copies : 0.0044 NOIR ET BLANC 0.042 COULEUR	1.00	2 499,00 €	2 499,00 €
Total pour l'installation et la mise en place initiale			2 499,00 € HT
Conditions de facturation / Mode de paiement :			499,80 € TVA
- Règlement de 30% à la commande, le solde à la livraison. Paiement sans escompte.			2 998,80 € TTC
- Notre société conserve l'entière propriété des produits livrés jusqu'à l'encaissement effectif et intégral du prix facturé.			
- Nous sommes à votre disposition pour tous compléments d'informations.			
R.I.B.: BANQUE CIC ENTREPRISES FR7630047142110004018310120 CODE BIC CMCIFRPP			

OBJET Présentation du rapport d'activité 2023 de la CDC4B

Voir PJ

OBJET : Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable du Sud Charente pour l'année 2023

Voir PJ

OBJET : Motion commune pour les collectivités locales de la Charente

Explication :

Le Projet de loi de finances 2025 du Gouvernement de Michel BARNIER prévoit de ponctionner 5 milliards d'euros des recettes des collectivités territoriales, dont 9,3 millions d'euros pour le Département de la Charente.

Cette ponction est jugée injuste car les collectivités, contrairement à l'État, ne peuvent pas fonctionner en déficit et assument 70% des dépenses de solidarité sans compensation.

De plus, le Département comble le désengagement de l'État en Charente, notamment en matière de santé, de protection de l'enfance et de services publics.

La réduction de 9,3 millions d'euros affecterait gravement les subventions pour la culture, le tourisme, le sport, le fonctionnement des collèges, l'entretien des routes et les investissements locaux.

Face à cette situation, le Département appelle à la résistance et à la mobilisation pour défendre les collectivités territoriales, essentielles pour la ruralité et la qualité de vie des habitants.

Motion commune pour les collectivités locales de la Charente

Afin de ramener le déficit de la France à hauteur de 5% du PIB, et ainsi corriger le dérapage des budgets de l'Etat et de la Sécurité sociale, le projet de loi de finances 2025 prévoit que Régions, Départements et Communes contribuent au redressement à hauteur de 5 milliards d'euros.

Le devoir de responsabilité qu'impose la situation des finances publiques ne peut pas être contesté, et nous devons rester lucides face aux périls que cette situation fait peser sur les Français.

Néanmoins, la reprise en main des budgets locaux par l'Etat est inacceptable. Elle fait peser une grande menace sur les services publics locaux, qui sont indispensables, en particulier sur notre territoire rural.

Si le Projet Loi de Finances était maintenu en l'état, les territoires et les Français les plus fragiles seront les premiers à en faire les frais : rénovation énergétique, inclusion numérique, accès à la culture et au sport, accueil des enfants, eau de qualité et en quantité, solutions à la mobilité pour tous, accès à la formation et à l'emploi.



Offre

Adresse de facturation :

COMMUNE DE BERNEUIL
1 RUE DE LA MAIRIE
16480 BERNEUIL

Adresse de livraison :

COMMUNE DE BERNEUIL
1 RUE DE LA MAIRIE
16480 BERNEUIL

Offre **MB-24-0062**
Date d'émission de l'offre : **19/11/2024**
Date de validité de l'offre : **31/12/2024**
Votre contact : **Mehdi BOUAZZA**

EPSON LOCATION

Libellé	Quantité	P.U.H.T.	Prix Net HT
WORKFORCE PRO RIPS C878RDTWF LOCATION 48€ HT/MOIS 21 TRIMESTRES	1.00	0,00 €	0,00 €
Total pour l'installation et la mise en place initiale			0,00 € HT
Conditions de facturation / Mode de paiement :			0,00 € TVA
- Règlement de 30% à la commande, le solde à la livraison. Paiement sans escompte.			0,00 € TTC
- Notre société conserve l'entière propriété des produits livrés jusqu'à l'encaissement effectif et intégral du prix facturé.			

Où cet exposé, le conseil municipal, Après en avoir délibéré le conseil municipal décide :

Devis N°1 : Vote pour : 9 Votes contre : Abstentions :

- De valider le devis de la société CBS pour la location d'un photocopieur à 49 € HT par mois pendant 21 trimestres à partir de janvier 2025, avec un coût à la page noir de 0.0039 € HT et 0.039 € HT la page couleur.
- De mandater le maire pour signer le contrat de location avec la société CBS.

En Charente, comme partout sur le territoire, une communauté de destin entre décideurs publics devant les comptes de la nation doit exister.

Nous devons collectivement nous battre pour défendre ceux qui, dans notre Département, font vivre le service public, portent les valeurs du vivre-ensemble et déploient des projets structurants.

C'est pourquoi, notre Conseil municipal réuni le 5 décembre :

- rappelle le rôle fondamental des collectivités territoriales et des agents territoriaux dans l'animation du territoire et dans son dynamisme,
- rappelle que les collectivités territoriales ne sont pas responsables des déficits et de l'endettement de l'Etat,
- refuse les mesures budgétaires que l'Etat entend imposer dans le PLF 2025


QUESTIONS DIVERSES :

Les vœux 2025 du conseil municipal aura lieu le samedi 4 janvier 2025 à 14h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30

Prochain conseil municipal : 13/01/2025

Signature du Maire

Me GUETTÉ


Signature du secrétaire de séance



